

.../...

Mais, le choix des personnalités désignées pour conduire cette mission est révélateur d'un ancrage confirmé de l'activité des SSTI dans la sphère sociale. Charlotte Lecocq est membre de la Commission des Affaires Sociales. Avant d'être députée, elle était Chef d'entreprise – Industrielle. Jean-François Naton a représenté ou représente encore la CGT, au Conseil Economique, social et environnemental, au COCT

(Conseil d'Orientation des Conditions de Travail), à la CAT-MP (Commission Accidents du Travail – Maladies Professionnelles) de l'assurance maladie, à l'INRS (Institut National de Recherche et Sécurité), dont il a été Président, au sein du groupe Malakoff-Médéric. Enfin Bruno Dupuis, aujourd'hui consultant chez Alixio, a été conseiller des ministres du Travail Xavier Darcos, Xavier Bertrand et Eric Woerth, no-

tamment lors de la préparation de la réforme de 2011.

Cette initiative gouvernementale traduit une attente forte vis-à-vis de la Santé au travail, ce qui doit être porteur pour les acteurs de la prévention. Les SSTI auront, entre autres, via le Cisme, de nouveau l'occasion de faire valoir leurs capacités d'intervention et leur contribution aux politiques de Santé au travail. ■

## Cotisations et gouvernance

### Cinq visuels tirés du Motion Design disponibles

Après le détail des missions du SSTI, il a été choisi de concevoir un nouveau Motion-design sur les questions de contreparties à l'adhésion et de gouvernance des SSTI, le sujet suscitant des interrogations récurrentes de la part des entreprises adhérentes.

En articulant adhésion et contreparties (déploiement des missions du SSTI), le film se veut une occasion de rappeler ce que sont les Services de santé au travail interentreprises, de présenter leur fonctionnement (mutualisation entre employeurs de petites entreprises pour la plupart), le rôle des Assemblées Générales, et ce qu'ils font (prévention

et suivi de l'état de santé des salariés), dans une logique d'adaptation aux réalités territoriales.

Le film d'animation ("Motion design") "**Cotisations et Gouvernance des SSTI**" a donc été ajouté au kit de communication mis à disposition de tous les SSTI.

Destiné avant tout aux adhérents des Services, le film diffuse un socle d'informations commun à tous les SSTI concernant les contreparties à la cotisation, le fonctionnement associatif d'un Service, le rôle de l'AG dans la validation des cotisations, la gouvernance paritaire ; il présente aussi le fort ancrage

territorial des SSTI partout en France ; enfin, il permet d'aborder la prévention sous l'angle de l'investissement.

Pour une exploitation de ces contenus sur d'autres types de supports, 5 visuels extraits du Motion-design sont maintenant disponibles. Ces infographies parfois chiffrées reviennent respectivement sur le principe d'universalité, sur le budget du Service, sur la gouvernance, ou encore sur les actions conduites et les enjeux de société.

Ce "pack" infographie tiré du second film peut être retrouvé sur <http://www.cisme.org/article/415/Outils-de-communication.aspx> ■

## ASSOCIATIONS À BUT NON LUCRATIF

### VALIDATION DES COTISATIONS PAR LES ADHÉRENTS

